

Le commerce des services

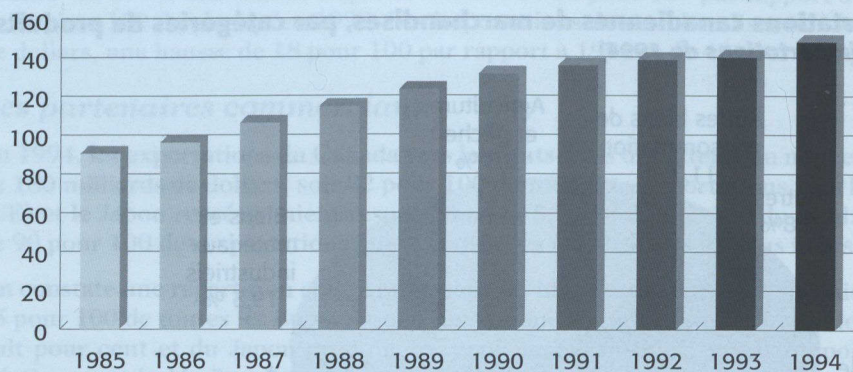
Le secteur des services qui commercialise ses « produits » à l'échelle internationale comprend les services bancaires et de courtage des titres, les assurances, le transport, l'expédition des marchandises, les communications, l'ingénierie, l'expertise-conseil et une gamme de plus en plus vaste de services professionnels dans des domaines comme ceux du droit, de la comptabilité et de l'architecture. Au début des années 1990, les services représentaient environ un quart du commerce international total.

Le Canada est un exportateur dynamique et concurrentiel de nombre de services échangés à l'échelle internationale. En 1994, les Canadiens ont généré des revenus de 31,5 milliards de dollars avec la vente de services à des étrangers, et payé 41 milliards de dollars pour des services fournis par des étrangers. Le déficit à ce chapitre est dû essentiellement au nombre de Canadiens qui voyagent à l'étranger.

UN PARTENAIRE INVESTISSEUR À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

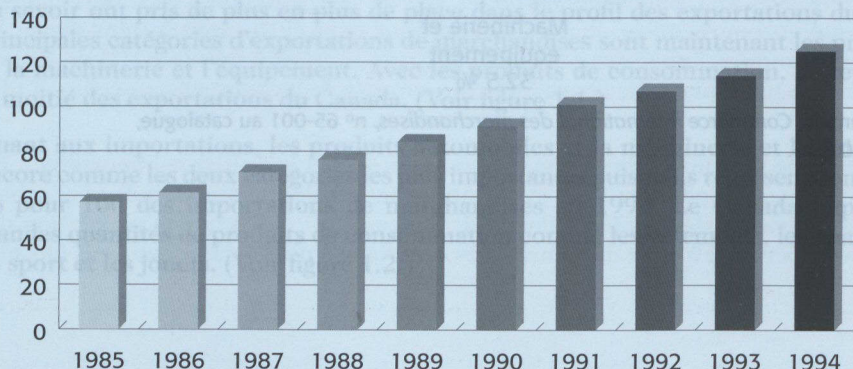
Au niveau mondial, les flux d'investissement direct étranger ont augmenté de façon marquée au cours des dernières décennies, plus rapidement que le commerce international depuis 1980. Ces flux, sous forme d'investissements directs et d'investissements dans des portefeuilles, sont devenus l'un des éléments les plus importants à avoir contribué à l'émergence d'une économie mondiale plus interdépendante et plus intégrée. Le Canada joue un rôle important tant comme source de capitaux étrangers que comme lieu d'accueil de ces investissements étrangers. (Voir les figures 1.3 et 1.4.)

Figure 1.3 : Investissements directs étrangers au Canada, 1985-1994
(milliards de dollars)



Source : Statistique Canada, *Positions des investissements internationaux du Canada*, 1994, n° 67-202 au catalogue, p. 45.

Figure 1.4 : Investissement direct canadien à l'étranger, 1985-1994
(milliards de dollars)



Source : Statistique Canada, *Positions des investissements internationaux du Canada*, 1994, n° 67-202 au catalogue, p. 44.

